

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-C) - Dépôt le 27/08/2024 - B2024/011539 - 2008 B 01471 - 439 224 544 - AARON

11393

TOMER ARDITTI

ERNST & YOUNG Audit

Copie certifiée
Conforme à l'original.

AMERICAN VINTAGE
SARL AARON CAPITAL 100 000€
Allée de Stockholm
Parc d'activité de Signes
33870 SIGIGNES - France
Tél : 04 98 07 00 20 - Fax : 04 94 07 61 06
TVA INTRA : FR-36 439 224 544
SIRET 439 224 544 00056 - APE 4642Z

le gérant -

Aaron

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

TOMER ARDITTI
305 A, avenue du Prado
La Marbella
13008 Marseille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-Bastia

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Aaron

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée de la société Aaron,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Aaron relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe de la gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

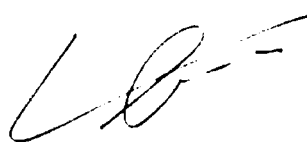
Marseille, le 28 juin 2024

Les Commissaires aux Comptes

Tomer ARDITTI



ERNST & YOUNG Audit



Corine Corantin

GROUPE AARON
Exercice clos le 31/12/2023

ANNEXE COMPTES CONSOLIDES

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Amort. prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	701	-488	213	213
Immobilisations incorporelles	25 744	-5 749	19 995	20 152
Immobilisations corporelles	48 187	-32 415	15 772	14 380
Immobilisations financières	4 167	0	4 167	3 093
Titres mis en équivalence				
Total Actif Immobilisé	78 799	-38 652	40 148	37 839
Stocks et en-cours	43 116	-9 406	33 710	31 328
Clients et comptes rattachés	9 008	-83	8 925	7 921
Autres créances et comptes de régularisation	6 189	0	6 189	8 151
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	15 399		15 399	19 838
Total Actif	152 511	-48 140	104 371	105 078

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital	150	150
Primes liées au capital	2 650	2 650
Ecart de réévaluation		
Réserves	42 331	40 389
Réserves de conversion groupe	-182	-208
Résultat de l'exercice	5 379	3 342
Autres		
Total Capitaux Propres	50 328	46 323
Intérêts hors groupe	2 051	1 853
Autres fonds propres	0	0
Provisions	342	255
Emprunts et dettes financières	19 047	20 752
Fournisseurs et comptes rattachés	22 193	24 845
Autres dettes et comptes de régularisation	10 410	11 049
Total Passif	104 371	105 078

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022
<i>En K€</i>		
Chiffre d'affaires	145 870	130 573
Autres produits d'exploitation	1 298	1 062
Achats consommés	-49 917	-43 992
Charges Externes	-47 050	-42 713
Charges de personnel	-33 075	-29 809
Autres charges d'exploitation	-904	-460
Impôts et taxes	-1 314	-1 539
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-6 449	-5 915
Résultat d'exploitation	8 458	7 207
Charges et produits financiers	-575	-314
Résultat courant des sociétés intégrées	7 883	6 893
Charges et produits exceptionnels	-968	-1 694
Impôt sur les bénéfices	-1 236	-1 457
Résultat net des entreprises intégrées	5 680	3 742
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 680	3 742
Intérêts minoritaires	-300	-400
Résultat net (part du groupe)	5 379	3 342

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2023	31/12/2022
<i>(en milliers d'euros)</i>		
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE</i>		
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 680	3 742
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant	3 709	5 645
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant		
Variation des impôts différés	21	-43
Plus et moins values de cession	1 568	145
Marge brute d'autofinancement de l'ensemble consolidé	10 978	9 489
Variations des Créances d'exploitations	1 154	-1 310
Variations des Stocks	-2 386	-5 874
Variations des Dettes d'exploitation	-2 507	1 643
Variations des Charges et Produits Constatés d'avance		
Variation du Besoin en fonds de roulement d'exploitation	-3 738	-5 541
Variation des intérêts courus		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	7 239	3 948
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</i>		
Acquisitions d'immobilisations	-7 694	-3 726
Prix de cession des éléments d'actif cédés		0
Variation des autres immobilisations financières (cautions)	-40	0
Acquisition / Cession de filiales, hors disponibilités acquises		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-7 734	-3 726
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</i>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère	-2 038	-1 002
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	-65	-223
Augmentation de capital en numéraire de la société-mère		0
Subventions d'investissements reçues	150	100
Variation des comptes courants d'associés		
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières	-7 863	3 545
Souscription d'emprunts et autres dettes financières	6 243	-8 086
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 572	-5 666
variation des écarts de conversion	-380	-491
VARIATION DE LA TRESORERIE	-4 447	-5 936
Trésorerie à l'ouverture	19 806	25 742
Trésorerie à la clôture	15 359	19 806

I - LE GROUPE

Les comptes consolidés sont ceux de la société Aaron, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales détenues directement ou indirectement.

La première consolidation du groupe Aaron a eu lieu sur les comptes clos au 31 décembre 2009.

Les comptes sont établis en euro qui constitue la devise de référence du groupe. Tous les montants indiqués dans la présente annexe sont en milliers d'euros, sauf précision contraire.

1.1 - Faits significatifs de l'exercice

Activité

Aucuns faits significatifs n'a eu lieu pour le groupe, qui continue son expansion et sa bonne gestion d'ensemble.

Financement

Afin de financer son développement (ouverture de points de vente principalement à l'international), AARON a signé avec ses partenaires bancaires un contrat de crédit syndiqué en date du 17 décembre 2021. Au 31 décembre 2023, 6.2 m€ ont été débloqués dans le cadre de ce contrat au cours de l'année

1.2 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif depuis la date de clôture.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes consolidés 2023, sur la base des analyses menées, la direction des sociétés consolidées n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité des entités à poursuivre leur exploitation.

II - PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2020-01.

Les états financiers consolidés respectent les principes comptables de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de prudence. Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe. Les états financiers du Groupe ont été établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.1 - Règles de consolidation et périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Aaron de façon exclusive ou conjointe, ou dans lesquelles la société Aaron exerce une influence notable ou un contrôle conjoint. Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la société Aaron sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence.

La SCI AM Invest porte l'actif immobilier exclusivement utilisé par le groupe et en a transmis l'usufruit à la société AARON qui est contrôlé par les mêmes actionnaires. Le groupe AARON bénéficie de la majorité des avantages économiques et supporte la majorité des risques. En conséquence, bien qu'il n'y ait pas de lien capitalistique direct, il a été considéré que la SCI AM Invest, est une entité contrôlée en substance qui doit être intégrée dans le périmètre de consolidation par intégration globale.

Méthodes préférentielles

- Le groupe comptabilise ses engagements de retraite, en application de la recommandation ANC 2013-02 du 07 novembre 2013 modifié le 5 novembre 2021.

2.2 - Méthodes d'évaluation

Méthodes et règle de conversion des dettes en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les créances, les disponibilités et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan selon le cas en écarts de conversion actif (pertes de change latentes) ou en écarts de conversion passif (gains de change latents). La différence résultant de l'actualisation des disponibilités en devises à ce dernier cours est incorporée dans le résultat financier selon le cas en gains de change ou en pertes de change.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

Conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicable de façon obligatoire à compter du 1er janvier 2017, les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Conception du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Impôts différés

Le groupe Aaron constate les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et passifs.

Pour les sociétés françaises, les impôts différés sont calculés en appliquant le taux d'IS de 25%. Le Groupe a considéré l'impact net de la baisse progressive des taux d'impôt, votée par la loi de Finances 2018, sur le retournement des différences temporelles, comme non matériel.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition comptabilisés sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, en l'absence de limite prévisible à leur durée d'utilisation les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et un test de dépréciation est effectué annuellement.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des écarts d'acquisition est inférieure à leur valeur comptable.

Au 31.12.2023, aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur la base du test d'impairment effectué.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire et les durées suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 à 5 ans

Les droits au bail sont dépréciés si la valeur à laquelle un acheteur potentiel pourrait acquérir ledit fonds est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.
L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Catégorie	Durée d'utilisation
Constructions	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au prix d'achat des marchandises et sont valorisés selon la méthode « CMUP ». Par ailleurs une dépréciation est comptabilisée pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks. Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés de 9 406 milliers euros par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice. Le taux de dépréciation varie pour chaque saison en fonction des simulations d'écoulements et se situe entre 12% et 99% pour l'exercice 2023.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Concernant les retraitements sur ce poste, nous avons annulé la totalité des soldes inter compagnie clients/fournisseurs. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu en appliquant un taux de dépréciation de 100% au bout d'un an.

Disponibilités

Le poste disponibilités comprend les comptes bancaires débiteurs, la caisse et les placements financiers.

Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux litiges existant à la date de clôture des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture. Les provisions sont évaluées au cas par cas en fonction des éléments disponibles à la clôture de l'exercice.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits affectés en résultat exceptionnel sont ceux relatifs à des événements ou des opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne se reproduisent pas.

Engagements de retraite

La provision pour engagement retraite a été constatée sur les effectifs présents dans les sociétés du groupe France. En effet, la forte rotation du personnel sur les filiales étrangères a pour conséquence des engagements de retraite non significatifs sur ces entités. La méthode préférentielle consistant à provisionner la totalité des engagements au passif du bilan est appliquée.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite, comptabilisée au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, est de 109 milliers d'euros.

La société a opté pour l'application optionnelle de la décision de l'IFRS IC intervenue en mai 2021 et remettant en cause l'étalement linéaire de l'engagement sur toute la durée d'emploi du salarié

Les hypothèses de calcul mentionnées dans la présente annexe sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.64%
- Age moyen de départ à la retraite : 60-67ans
- Taux de charges sociales : Cadres : 35% / Non cadres : 32%
- Contribution Employeur : 50%
- Taux d'inflation : 2%
- Taux de rotation du personnel : Turn-over Fort
- Ventilation des départs à la retraite : Départ Volontaire 100% / Mise à la retraite par l'employeur 0%
- Méthode : Unités de crédit projetées option prospective

2.3- Changements de méthodes comptables

Néant

III - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Pour information, l'entité AM Retail Sweden a été déconsolidée en novembre 2023 suite à sa liquidation judiciaire.

Sociétés	Détention Directe/ Indirect	% détention 31/12/2022	% détention 31/12/2023	Méthode de consolidation
AM RETAIL	Directe	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL SPAIN	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM Retail Sud	Indirecte	95,00%	95,00%	Intégration Globale
AM RETAIL Rhône Alpes	Indirecte	51,00%	51,00%	Intégration Globale
AM RETAIL BV	Indirecte	60,00%	60,00%	Intégration Globale
AMERICAN VINTAGE RETAIL LTD	Indirecte	51,00%	51,00%	Intégration Globale
AM RETAIL BELGIUM	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AMERICAN VINTAGE UNIPESOAL	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL DANEMARK	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL Luxembourg	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL ASIA LTD	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL GERMANY	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM INVEST	Adhoc	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL SWEDEN	Indirecte	100,00%	0,00%	Déconsolidation 2023 - Liquidation judiciaire
AM RETAIL ITALIA	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL SINGAPORE	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM RETAIL SUISSE	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AM VINTAGE RETAIL UK	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AMERICAN VINTAGE UK	Indirecte	51,00%	51,00%	Intégration Globale
AMV AUSTRIA	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AMV NETHERLAND	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AMV US CORPORATE	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale
AMERICAN VINTAGE IRELAND Ltd	Indirecte	100,00%	100,00%	Intégration Globale

IV - EXPLICATION DES POSTES DE BILAN

4.1 - Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition actifs se décomposent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023
Ecart d'acquisition actif brut	701	701
Amortissements	-488	-488
Goodwill net	213	213

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an depuis la clôture 2016.

4.2 - Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31/12/2023
Logiciels	2 325	442	-25	29	2 771
Site	0		0		0
Marque	2 456	0	0	0	2 456
Droit au Bail et fonds de Commerce	20 545	364	-412	17	20 514
Autres immobilisations incorporelles	0	3		0	3
Immobilisations Incorporelles brutes	25 326	809	-437	46	25 744

Amortissements	31/12/2022	Reprises	Dotations	Autres variations	31/12/2023
Logiciels	-1 311	12	-425	0	-1 725
Site	0	0	0	0	0
Marque	0	0	0	0	0
Droit au bail & Fonds de commerce	-3 805	254	-388	-9	-3 947
Autres immobilisations incorporelles	-58		-19	0	-77
Total Immobilisations incorporelles	-5 173	266	-832	-9	-5 749

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Des amortissements obligatoires en fonction de la législation en vigueur dans certains pays ou des dépréciations lorsque des indicateurs de pertes de valeur ont été constatés sont comptabilisés sur certains fonds de commerce pour un montant total de 3 947 milliers d'euros :

Amortissement et dépréciation fonds de commerce / dt au bail	Montant
AM RETAIL BELGIUM	759
AM RETAIL GERMANY	533
AM RETAIL ITALIA	528
AM RETAIL SUD	430
AM RETAIL	800
AM RETAIL SPAIN	309
AM RETAIL SUISSE	389
AM ISRAEL	198
AM RETAIL SINGAPORE	0
TOTAL	3 947

En 2023, aucune dépréciations n'ont notamment été comptabilisées sur AM Retail et sur AM Retail Sud. Une reprise de 35k€ a été effectué à la suite de la fermeture de la boutique de Bègles.

4.3 - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31/12/2023
Terrains	178			-45	133
Construction	20 610	8	402	-1 802	18 414
Installation & Agencement	10 913	1 301	887	1 050	12 378
Matériel de transport	0	0	0		0
Matériel de bureau et informatique	3 084	508	611	12	2 993
Autres immobilisations corporelles	9 847	2 787	276	711	13 070
Immobilisations Corporelles en cours	241	1 036	1	-78	1 199
Immobilisations Corporelles brutes	44 873	5 642	2 176	-152	48 187

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Amortissements	31/12/2022	Reprises	Dotations	Autres variations	31/12/2023
Construction	14 431	383	1 038	1 557	13 528
Installation & Agencement	7 084	712	1 501	-806	8 678
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel de bureau et informatique	2 563	603	334	8	2 285
Autres immobilisations corporelles	6 370	256	1 131	-679	7 924
Terrain	45	0	0	45	0
Total Immobilisations Corporelles	30 493	1 955	4 003	126	32 415

4.4 - Immobilisations Financières

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants :

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31/12/2023
Titres de Participations	0	0	0	0	0
Dépôts et cautionnement	3 093	1 243	161	-8	4 167
Amortissements et Provisions	0	0	0	0	0
Créances rattachées à des part,	0	0	0	0	0
Immobilisations Financières nettes	3 093	1 243	161	-8	4 167

4.5 - Stock

Les stocks s'analysent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023
Stock de Matières Premières	771	737
Stock de marchandises	38 523	42 379
Provisions pour dépréciation de Matières premières	-223	-339
Provisions pour dépréciation de M/ses	-7 742	-9 066
Stocks Nets	31 328	33 710

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks. Le taux de dépréciation varie pour chaque saison en fonction des simulations d'écoulements et se situe entre 12% et 99% pour l'exercice 2023.

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4.6 - Créances clients

Les créances clients brutes s'élèvent à 9 008 milliers d'euros à la clôture. Les variations de provisions s'analysent comme suit :

	31/12/2022	Augmentation Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2023
Provisions Clients douteux	-70	-39	27	-83

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts, cautionnements et autres créances	4 167	4 167	
Prêts, cautions. & aut. créances	0	0	
Autres immobilisations financières	4 167	4 167	
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	466	466	
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	26	26	
Clients et comptes rattachés	8 899	8 899	
Factures à établir	109	109	
Créances sur personnel & org. sociaux	87	87	
Créances fiscales - hors IS	1 963	2 166	
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	0	0	
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances	355	355	
Impôts différés	261	261	
Comptes courants - actif	644	644	
Autres créances	75	75	
Charges constatées d'avance	2 311	2 311	
Total	19 364	19 567	

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4.7 - Capitaux Propres

Le capital social d'Aaron est composé au 31 décembre 2023 de 1.200 actions d'une valeur nominale de 125 euros.

	31.12.2022	Affectation du résultat	Résultat 2023	Dividendes	Autres	31.12.2023
Capital	150					150
Réserves	42 832	3 342		-1 520	146	44 800
Résultat part du groupe	3 342	-3 342	5 379			5 379
Total part du groupe	46 323	0	5 379	-1 520	146	50 328
Intérêts minoritaires	1 853	-	300	-65	-38	2 051
Total général	48 176	0	5 680	-1 585	107	52 379

4.8 - Provisions

Les provisions pour risques s'analysent comme suit :

Provisions pour risques et charges	Montant fin d'exercice 31/12/2022	Augmentation Dotations	Diminutions montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice 31/12/2023
Litiges	142	88	0	0	229
Pensions et obligations similaires	113	0	0	0	113
TOTAL	255	88	0	0	342

4.9 - Emprunts et dettes financières

	31/12/2022	31/12/2023
Emprunts	20 702	18 977
Intérêts courus sur emprunts	18	30
Concours bancaires courants	32	40
Total	20 752	19 047

Ratios Financiers :

Le contrat de crédit syndiqué signé avec les banques fin 2021 contient des ratios financiers à respecter. Au 31 décembre 2023, AARON respecte les ratios financiers prévus dans cet accord.

**Annexe
aux comptes consolidés**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4.10 – Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	18 692	9 391	9 300	
Emprunts et dettes financières divers	229	229		
Intérêts courus sur emprunts	30	30		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 193	22 193		
Personnel et comptes rattachés	4 423	4 423		
Dettes fiscales (hors IS)	3 515	3 515		
Clients - Avances et acomptes reçus	849	849		
Etat - Impôts sur les bénéfices	66	66		
Groupe et associés	281	281		
Autres dettes	577	577		
Produits constatés d'avances	615	615		
Trésorerie passive	40	40		
Concours bancaires courants	0	0		
Ecart de conversion et divers	-16	-16		
TOTAL	51 494	42 193	9 300	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 200			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	- 7 820			

V – EXPLICATIONS DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Chiffre d'affaires

	31/12/2022	31/12/2023
Ventes de marchandises	140 246	156 349
Rabais, remises, ristournes	-9 978	-10 986
Production vendue de services	305	507
Total	130 573	145 870

	Europe	Amérique	Asie	Afrique	Océanie	Moyen Orient	Total
Wholesale	33 219	118	640	10	833	483	35 304
Retail	81 451	2 097	6 689	0	0	1 890	92 127
Web	17 004	1 160	248	0	22	4	18 439
Total	131 675	3 375	7 578	10	855	2 377	145 870

5.2 – Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions d'exploitation

Les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023
Amortissement immobilisations	4 528	4 902
Provisions sur stocks	2 199	1 675
Provisions créances clients	42	35
Provisions indemnités départ à la retraite	0	
Provisions pour litige	36	88
Total	6 805	6 700

Les reprises aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023
Reprise sur provisions – Stock	637	234
Provisions créances Clients	51	16
Provisions pour Risques	202	0
Reprises provisions engagements retraites	0	0
Reprises des amortissements sur immobilisations	0	0
Autres transferts de charges	0	0
Total	890	251

5.3 – Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023
Produits de Placements	151	39
Autres intérêts et produits assimilés	23	35
Dotations financières aux amortissements/provisions	0	
Intérêts et charges assimilés	-374	-591
Différence sur opérations de change	-113	-58
Résultat financier	-314	-575

5.4 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023
Résultat Exceptionnel sur opérations en gestion	-1 544	-562
Résultat Exceptionnel sur Exercice antérieur	-5	0
Résultat Exceptionnel sur opérations en capital	-145	-405
Résultat exceptionnel	-1 694	-968

5.5 – Impôts

Ventilation impôts différé et impôt exigible	31/12/2022	31/12/2023
Impôt exigible	-1 508	-1 215
Impôt différé	51	-21
Total IS	-1 457	-1 236

Ventilation impôts différé à l'actif du bilan	31/12/2022	31/12/2023	Variation
Différence temporaire	271	261	- 10
Déficit	15	- 21	- 36
Total impôts différés à l'actif du bilan	286	240	- 46

Preuve d'impôt consolidée

Résultat avant impôt	6 915
Taux en Vigueur	25%
Charge d'impôt théorique	1 729
Différences permanentes	-510
Autres	17
Charge réelle d'impôt	1 236

Les déficits reportables non activés sur 2023 sont de 726K € car leur récupération est jugée non probable dans un avenir proche.

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 – Risques et engagement

Il n'existe pas de contrats de location significatifs ni d'engagement en matière de crédit-bail.

6.2 – Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des dirigeants du Groupe Aaron, s'élève à 1 047 K€ au 31 décembre 2023 (salaire brut, charges sociales obligatoires et facultatives).

6.3 – Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires pour la certification des comptes sont de 131 K€ (62K€ pour Ernst and Young et 69 K€ pour le cabinet Arditti). Les honoraires afférant aux autres services sont de 30 K€ (12 K€ pour Ernst and Young et 18 K€ pour le Cabinet Arditti).

6.4 – Effectifs

Le total des salaires bruts des entreprises consolidées s'élève à 23 352 K€ et les charges sociales à 7 335 K€.

Effectifs	Cadres	Non cadres	Total
AARON	49	109	158
AM RETAIL	14	169	183
AM RETAIL SUD	1	35	36
AM RETAIL RHONE ALPES	-	3	3
AM RETAIL BELGIUM	-	30	30
AM RETAIL SPAIN	1	45	46
AM RETAIL ASIA	-	15	15
AMERICAN VINTAGE BV		12	12
AMERICAN VINTAGE UNIPESOAAL	-	13	13
AM RETAIL DANEMARK		3	3
AM RETAIL Luxembourg		3	3
AM RETAIL GERMANY		53	53
AM RETAIL Israël	-	7	7
AMERICAN VINTAGE UK		6	6
AM RETAIL ITALIA	2	14	16
AM vintage RETAIL UK	1	26	27
AM RETAIL SINGAPORE	-	4	4
AM RETAIL SUISSE		7	7
AM RETAIL AUSTRIA		3	3
AM RETAIL NETHERLANDS		16	16
AMV US corporate		3	3
American Vintage Ireland Ltd		4	4
Total	68	580	648

5 – Engagements financiers

- Engagements donnés en K€ :

Nantissement ou promesse de nantissement et de gage fdc Retail	1 250
Garantie de paiements de loyer filiales /AM RETAIL	84
Garantie ARKEA AM RETAIL	150
Garantie de caution de loyer bail France	124
Caution de paiements de loyer étranger	50
Garantie de données étrangères am retail	1 516
Engagements par Signature	1 388
Engagements par Signature AARON - SG	0
Nantissement Aaron	46 200
Total des engagements donnés	50 760

Engagements reçus en K€ :

Arkea Credoc AARON	1 000
Engagement CREDOC import à terme (EUR)	2 428
Engagement CREDOC import à terme (USD)	612

*Copie Certifiée Conforme
à l'original*

le gérant.

AMERICAN VINTAGE
SARL - GROUPE AARON
Allée de Stockholm
Parc d'activités de Signes
83870 ST-CYR-DE-VAL
Tél. : 04 98 07 00 20 - Fax : 04 98 07 45 06
TVA INTRA : FR 36 439 224 544
SIRET 439 224 544 00036 - APE 4642Z

GROUPE AARON
Exercice clos le 31/12/2023

**RAPPORT DE GESTION
COMPTES CONSOLIDES**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du groupe consolidé durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation ces comptes consolidés.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des Commissaires aux Comptes.

**SITUATION ET ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES
COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION :**

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du groupe Aaron comprenait les sociétés suivantes :

- AM RETAIL
- AM RETAIL SUD
- AM RETAIL Rhône Alpes
- AMERICAN VINTAGE LTD
- AM RETAIL Spain
- AM RETAIL ASIA LTD
- AM RETAIL Belgium
- AM RETAIL NETHERLANDS BV
- AM RETAIL GERMANY GMBH
- AM RETAIL Luxembourg
- AM RETAIL Danemark
- AMERICAN VINTAGE UNIPESOAAL LDA
- AM INVEST
- AM RETAIL ITALIA
- AM VINTAGE RETAIL UK
- AMERICAN VINTAGE UK
- AM RETAIL SINGAPORE
- AM RETAIL SUISSE SARL
- AM RETAIL AUSTRIA
- AM RETAIL NETHERLANDS BV
- AMERICAN VINTAGE US CORPORATE
- AMERICAN VINTAGE IRELAND

1- Faits significatifs de l'exercice

Après des années de fort impact de la crise sanitaire, la reprise d'activité s'est confirmée en 2023, qui confirme son caractère de première année normative post-covid. Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 145 870 k€ en hausse de 15 297 k€ (+12%).

Le réseau de boutiques du groupe ainsi que l'activité Web ont connu de fort taux de croissance. L'activité Wholesale a connu une petite contre-performance au 1^{er} semestre 2023, qui a été compensée par une bonne performance au 2nd semestre de la même année.

2- Evénements Postérieurs à la Clôture

Aucun événement significatif depuis la date de clôture.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes consolidés 2023, sur la base des analyses menées, la direction des sociétés consolidées n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité des entités à poursuivre leur exploitation.

3- Activité en matière de recherche et développement

Il n'a été effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Nous allons vous présenter en détail les comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux principes définis par le règlement ANC n° 2020-01.

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 147 479 599 Euros contre 133 484 692 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 10.48 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 141 799 963 Euros contre 129 742 403 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 9,94 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de ~~32 805 427~~ 33 075 427 Euros et représentent 22,567% du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 10.0596% par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de ~~de~~ 6 664 479 Euros et représentent 4.57% du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 7 883 145 Euros soit 5.40% du chiffre d'affaires hors taxes.

Le résultat groupe pour l'exercice s'élève à 5 679 636 Euros.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan s'élevait à 104 370 616 Euros.

PERSPECTIVES 20243 POUR LE GROUPE CONSOLIDE

Les perspectives 20243 du groupe s'achèment vers la continuation du développement du chiffre d'affaires, ainsi que l'ouverture de boutiques de Détail à l'international et surtout aux Etats-Unis et en Chine.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

M Michael AZOULAY

Le Gérant

AMERICAN VINTAGE

SARL AARON CAPITAL 150 000€

Allée de Stockholm

Parc d'activité de Signes

83870 SIGNES - France

Tél. : 04 98 07 00 20 - Fax : 04 94 07 61 06

TVA INTRA : FR 36 439 224 544

SIRET 439 224 544 00056 - APE 4642Z